

LE STUDD

JOURNAL DU MATIN

ROUILLIARD & CIE Propriétaires

BUREAU: BLOC BRUNSWICK SOREL, P. Q.

J. B. ROUILLIARD Directeur

ANNONCES PROFESSIONNELLES

Germain & Germain AVOCATS 26 Rue George, -Sorel

A. A. BRUNEAU L. L. B AVOCAT RUE DU ROI SOREL P. Q.

S. SYLVESTRE AVOCAT 21 RUE GEORGE, SOREL.

W. L. M. DESY, NOTAIRE. AGENT D'IMMEUBLES et d'Assurances.

Dr. J. F. R. Latraverse MEDECIN & CHIRURGIEN

W. H. CHAPDELAIN Notaire Public, Courtier d'Immeubles et Ag. d'Assurances

A. GUYREMONT, Notaire, SOREL.

L. P. P. CARDIN, Notaire Public, SOREL P. Q.

JAMES MORGAN, AGENT GENERAL d'Assurances FEU-VIE, ACCIDENT, ET MARINE.

A. DEMERS AVOCAT BERTHIER (En haut.)

J. RAICHE, NOTAIRE C. C. S. St-Aimé P. Q.

REMEDE DE LEDUC COQUELUCHE DECLARATION.

Par devant les J. M. S. soussignés, Z. SANCARTIER, marchand de meubles, demeurant au No. 983, rue St Laurent, Montréal, déclare et dit que: "depuis 16 à 17 ans, il souffrait horriblement, dans les saisons d'automne et d'hiver, principalement, de la maladie de l'asthme, et, qu'ayant été informé du "Remède de Leduc," pour la coqueluche, il en a fait usage pendant quatre semaines, et il est maintenant complètement guéri.

ZOTIQUE SANCARTIER, Témoins. - Thomas Barry, Ed. Nap. Nairne Blackburn. Montréal, 27 Octobre 1888.

MAISON R. TERRASSE CONFISERIE & VAPEUR

Vin de Peptone CHAPOTEAUT Pharmacien, à Paris

MALADIES DE POITRINE SIROP D'HYPONOSPHITE DE CHAUX

SANTAL DE MIDY Pharmacie à Paris

GUARANA

Migraines - Maux de Tête

QUINQUIN LABARRAQUE

QUINQUIN LABARRAQUE

QUINQUIN LABARRAQUE

QUINQUIN LABARRAQUE

QUINQUIN LABARRAQUE

LE MICROBE DE LA Blennorrhagie

Toux, Rhumes, Croup et Bronchites

PHOSPHATINE FALIERES ALIMENTATION RATIONNELLE ENFANTS

Sorel, Mardi 3 Juillet 1888

La question du rapatriement

Nous voyons avec regret que le projet de Sir Hector Langevin concernant le rapatriement des canadiens-français n'a pas été adopté.

Malgré que nous ne soyons pas admirateur de Sir Hector, ce dernier avait toutes nos sympathies dans cette mesure éminemment patriotique.

Mais Sir John et consors ont trouvé que c'était trop patriotique probablement, et aussi que cela coûtait trop cher, et voilà pourquoi le projet a été rejeté.

Sir John d'ailleurs est patriote pour lui-même d'abord, et trouve qu'il y a déjà assez de canadiens parlant le français en Canada sans aller chercher ceux des Etats-Unis.

Nous voyons toujours avec plaisir les efforts patriotiques tendant à ramener nos compatriotes, sans cependant y avoir beaucoup confiance; ne vaut-il pas mieux après tout concentrer nos efforts pour garder au Canada la population qui y réside actuellement?

Nous espérons que le bill de M. L. O. David, exemptant de la saisie, nombre d'effets des ouvriers, aura sous tous rapports plus de succès et qu'il atteindra mieux le but.

Car il n'y a pas à dire, une grande partie de nos compatriotes sont partis, grâce aux persécutions et aux tracasseries de spéculateurs, d'agents, de petits avocats sans causes, qui achètent les créances contre ces pauvres gens et font payer en frais, le double, souvent le triple de la dette elle-même.

Voilà pourquoi beaucoup de pauvres canadiens ont fui leur patrie. C'est une chose triste à dire mais les faits sont là pour le prouver.

Le bill de M. L. O. David pourvoiera à protéger ces compatriotes.

C'est la première chose qui doit être obtenue.

Car avant de songer à rapatrier les nôtres il s'agit de garder aux pays ceux qui y sont. Et, quand avec les autres remèdes, le projet de M. David aura arrêté le flot de l'émigration, nous commencerons coûte que coûte l'œuvre du rapatriement.

Et Sir John et ses amis auront beau faire, il restera toujours assez de patriotisme chez le peuple canadien pour continuer l'œuvre proposée par Sir Hector.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS.

Pendant le mois de mai, le total des exportations au Canada s'est élevé au chiffre de \$5,867, 251. Cette somme se décompose de la manière suivante:

Table with 3 columns: Produits canadiens, Produits étrangers, Total. Rows include mines, pêcheries, forêts, animaux, agriculture, industrie, articles divers.

L'an dernier, le chiffre des exportations des produits canadiens fut de \$61,909 plus élevé pendant ce même mois de mai; par contre, il y a cette année dans ce mois, une augmentation de \$34,008 dans le total de l'exportation des produits étrangers. Quant aux importations respectives des deux mois de mai, de cette année et de 1887, elles

varient beaucoup plus encore, ainsi qu'on peut s'en assurer par le tableau suivant:

Table with 3 columns: Date (Mai 1888, Mai 1887), Merchandise payant des droits de douane, Marchandises précieuses, Marchandises exemptes de droits, Total de l'importation, Droits de douane perçus.

AU FORT JACQUES-CARTIER

Un grand nombre de personnes sont allées ces jours derniers, contempler le croix monumentale que le comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec vient de faire ériger, au confluent de la rivière St-Charles et de la petite rivière Lait, près Québec.

Comme la croix primitive du Fort Jacques-Cartier, celle que vient de faire ériger le comité mesure trente-cinq ou trente-six pieds de hauteur, et est ornée, au bas du pavillon, d'un médaillon fleurdelisé portant l'inscription: "Franciscus primus, Dei gratia, Francorum Rex, regnavit."

Il reste maintenant au comité à faire exécuter le monument commémoratif proprement dit qu'il a en quelque sorte, promis au public. Le dessin en a été fait par M. Eugène Taché. Des souscriptions pour son exécution ont été demandées et sont reçues jusqu'au premier juillet prochain.

Les souscriptions recueillies par le comité s'élevaient jusqu'à ce jour à environ \$3,000. Elles ont suffi à payer le terrain désigné plus haut, à le faire tracer, niveler et enlever d'une manière convenable; à payer le coût des différentes parties de la croix, avec son socle en pierre; à solder quelques menues dépenses d'impressions et autres; et il reste encore une légère balance entre les mains du trésorier, monsieur Ferdinand E. Hamel.

Il faudra recueillir une somme au moins double de la somme déjà soustraite si l'on veut faire ériger le monument commémoratif dans les proportions indiquées par l'architecte et d'après le plan qu'il a préparé.

Déjà en passant, que M. Eugène Taché a mis tout son admirable savoir-faire, tout son génie d'artiste dans la conception de ce plan. La croix en grand prendra une voie; il racontera aux flots de la rive comme aux flots des populations de l'avenir et de la grande page d'histoire que des Bocton, courageux jusqu'à la témérité, virent écrire sur notre sol au Canada.

La couronne navale qui, dans le dessin même du monument, est de plus bel effet. Nous espérons que ce dessin sera conservé, même si l'on ne réussit pas, faute de ressources suffisantes, à faire exécuter le projet dans son entier.

Le comité se propose de faire un nouvel appel au public, afin que la souscription qu'il a organisée et qui a été si favorablement accueillie par les esprits d'élite, au Canada et à l'étranger, devienne plus générale, plus universelle, et dans un certain sens, plus populaire.

UNE CAUSE CELEBRE

C'est sans doute avec un vif plaisir que toute la communauté commerciale de Montréal, qui de mis tant d'années souffre des exactions d'une poignée d'exploiteurs embusqués derrière les tours de la douane de cette ville, apprendra le résultat de la cause célèbre de Ayer.

Disons de suite que le gouvernement a perdu ignominieusement la cause, qu'il est obligé de restituer les marchandises saisies, de payer les frais du procès et que le juge en chef a qualifié d'immenses censurations (huge conspiracy) l'action commune de MM. O'Hara, Broseau et Underhill dans cette affaire.

Voici les principaux faits de la cause: Les Ayers sont de grands fabricants de sals-pâques, de pilules et autres médicaments patentés. Leur établissement principal est à Lowell, Mass. En 1862, ils montèrent une succursale à St-Jean, P. Q., où ils commencent à fabriquer leurs produits. Ils faisaient venir des Etats-Unis les ingrédients à l'état nature et les travaillaient à St-Jean, en achetant là les bouteilles et autres objets qui leur étaient nécessaires.

Avant de se livrer à cette importation, la maison Ayer consulta la douane canadienne pour se renseigner sur la légitimité de l'opération et les droits à payer. Tout ce que la douane exigea fut payé consciencieusement et tout alla bien jusqu'en 1882, lorsqu'un employé de la maison, qui avait été renvoyé, M. Underhill conçut le plan d'une immense exploitation. Il se rendit à la douane de Montréal et fit part au collecteur de certains serupules qui l'obsédaient. Il déclara que depuis 20 ans il faisait de faux entrées et que sa conscience était en révolte.

Il n'aurait pu agir tranquillement ces choses, puis lors que le magot leur parut en valant la peine, ils saisirent simultanément dans plusieurs villes du Canada tous les produits de Ayer qu'ils rencontrèrent et réclamèrent à la maison \$237,202, triple du prix des objets prétendument importés en fraude et \$148,011 pour droits non payés.

Ce sont ces \$400,000 que le fameux trio espérait partager. Les Ayers ne se laisseront pas faire, naturellement sans crier, et l'affaire es-vent devant la cour de l'Échequier, présidée par le juge Ritchie qui a renvoyé toutes les accusations du gouvernement, ordonné la restitution des objets saisis et condamné le gouvernement à payer les frais.

Mais ce qui est excessivement important, ce sont les remarques faites par le juge sur la conduite des officiers de douane et sur ses principes que ceux-ci doivent suivre.

"Toute interprétation ou expression douteuse doit être considérée en faveur de l'importateur." Méditez ceci, douaniers!

Le juge a ensuite déclaré que la façon dont l'ancien directeur Brousseau a trafiqué à l'avance de sa part de saisie, la façon dont MM. O'Hara et Brousseau ont défendu leurs intérêts devant la Cour Suprême de renvoyer les livres de M. Ayer, ont éloigné les témoins et la façon équivoque et disgracieuse dont ils ont rendu témoignage méritent la plus sérieuse censure. Il regrette d'être obligé dans l'intérêt de la justice et de la communauté commerciale de Montréal, qui peut avoir des différends avec les officiers de douane, de faire ces observations au sujet de personnes occupées à Montréal des situations responsables, dont le devoir était d'être au service de la Cour Suprême, qui, au lieu de créer des difficultés, auraient dû traiter les plaignants avec loyauté, justice, honnêteté et conscience: ce qui est loin d'être le cas en cette cause.

Les officiers de douane, a-t-il dit, ont agi en partisans qui ont un intérêt dans le résultat et avec une évidente détermination d'obtenir à tout prix une condamnation.

Le comité chargé de s'enquérir de faits relatifs à la démission du Dr Lavalée est mis à l'œuvre et la preuve obtenue jusqu'à présent n'a pas encore blanchi la réputation salée de l'ancien traître libéral, au contraire.

Il est plus avéré que jamais que le Dr Lavalée a été déçu de son espoir de sa propre responsabilité, s'est offert à tous les compromis possibles et impossibles pour éviter les conséquences du déshonneur qui s'attachait désormais à son nom.

Quant au témoignage rendu hier devant le comité du conseil par M. Baret, le député de Joliette:

Jams, entre Lavalée et moi il n'a été question de considérations en échange de sa démission. A ma connaissance, personne n'a proposé à Lavalée de poursuites criminelles et il ne signait pas. J'ai rencontré M. l'abbé St-Pierre, curé de Ste-Émile de l'Énergie, et moi je retournerais chez moi revenant de Québec où j'étais venu porter la lettre par laquelle M. Lavalée résignait.

Nous avons conversé tout le long de la route. Nous avons parlé de l'affaire Lavalée et tous deux nous déplorions que M. Lavalée se fût mis dans cette position malheureuse: M. le curé St-Pierre me dit que cela était regrettable, mais que si M. Lavalée était coupable il devait être puni. J'ai dit à M. le curé que je croyais que la punition était assez forte, punition qui consistait en sa démission comme conseiller législatif.

Je n'ai jamais été autorisé à faire des promesses à M. Lavalée j'ai pu dire à M. le curé que je n'irais pas plus loin. En parlant ainsi je parlais pour moi seul, je n'étais pas autorisé par mes amis.

C'est huit ou dix jours après que M. Lavalée m'eût remis sa lettre de démission que j'ai livré cette lettre à M. Turcotte alors premier ministre intérimaire.

En réponse à l'hon. M. Pelletier, M. Bazinet dit que personne ne l'a autorisé à faire des promesses à M. Lavalée, à lui dire que les procédures prises contre lui seraient discontinuées s'il résignait. Tout le contraire est vrai car M. Bazinet était bien décidé à insister pour que la loi s'applique sur ce que dans le compte on disait tout haut que si le docteur Lavalée avait vu il devait être puni, et que si lui, M. Bazinet, faisait des instances afin de protéger M. Lavalée c'est qu'il avait envie de voler au vol.

M. Lavalée a remis au témoin sa lettre de démission sans condition aucune. M. Fitzpatrick, substitut au procureur-général, n'était pas présent à la réunion qui a eu lieu dans un des bureaux de M. Dugas et jamais il n'a été consulté au sujet de la démission de M. Lavalée. M. Fitzpatrick était dans une chambre voisine et jamais il n'a été question de la consultation.

En réponse à M. Courcier, M. Bazinet dit que jamais le Dr Boulet, de Joliette, a protesté contre les moyens qu'on employait afin d'obtenir la démission du Dr Lavalée.

demande. Ce n'est qu'après avoir été informé que nulle nomination ne serait faite dans ce cas avant le retour de l'hon. M. Mercier, qui était alors en Europe, qu'il a consenti à se départir de la lettre de démission écrite par le docteur Lavalée. C'est à Montréal qu'il a remis cette lettre à l'hon. M. Turcotte, alors premier ministre intérimaire.

En réponse à l'hon. M. Pelletier, M. Bazinet dit que personne ne l'a autorisé à faire des promesses à M. Lavalée, à lui dire que les procédures prises contre lui seraient discontinuées s'il résignait. Tout le contraire est vrai car M. Bazinet était bien décidé à insister pour que la loi s'applique sur ce que dans le compte on disait tout haut que si le docteur Lavalée avait vu il devait être puni, et que si lui, M. Bazinet, faisait des instances afin de protéger M. Lavalée c'est qu'il avait envie de voler au vol.

M. Lavalée a remis au témoin sa lettre de démission sans condition aucune. M. Fitzpatrick, substitut au procureur-général, n'était pas présent à la réunion qui a eu lieu dans un des bureaux de M. Dugas et jamais il n'a été consulté au sujet de la démission de M. Lavalée. M. Fitzpatrick était dans une chambre voisine et jamais il n'a été question de la consultation.

En réponse à M. Courcier, M. Bazinet dit que jamais le Dr Boulet, de Joliette, a protesté contre les moyens qu'on employait afin d'obtenir la démission du Dr Lavalée.

Est-ce assez concluant?

LE VOL A L'UNION BANK NOUVEAUX DÉTAILS

Nous lecteurs savent que l'incursion pour laquelle Picheur, l'employé infidèle de l'Union Bank de Providence, va subir son procès d'avoir apporté de l'argent volé en Canada. Il est probable cependant que cette accusation ne pourra être soutenue, car le défendeur a changé son argent à Boston avant son départ de cette ville. A Montréal, il a acheté à la banque d'Hochebourg, un chèque de 100,000 francs sur une banque parisienne.

On a de plus trouvé en sa possession, un autre chèque de 21,000 francs par une banque de Boston sur une autre banque de Londres. Le grand ouvrier Bissanette a l'argent en sa possession, et M. Picheur est pensionnaire à l'hôtel Fayette. M. Edouard Guerin travaille sérieusement la défense, mais refusé de lui sur quel terrain il compte la plaquer. Il est téméraire que Picheur réclame \$50,000 des autorités de la banque à qui l'argent n'est pas retourné. La police n'a pu faire parvenir les \$10,000 environ de sécurités qu'il a eu à essai cachés en son sac.

Commencement de l'enquête - Alternatives entre les avocats

Cette après-midi à 2 heures, le receveur infidèle de l'Union Bank de Providence, Picheur, a comparu devant le magistrat de police M. Dandurand. M. Guerin représentait la défense, M. Hatton la poursuite.

Aus-tôt que le prisonnier eut été amené, M. Guerin se pencha en termes énergiques de ce qu'on lui avait demandé de voir son client jusqu'à midi, c'est-à-dire deux heures avant le premier interrogatoire; ensuite, que lors qu'il s'était présenté à la cellule de Picheur, on l'eût attendu, sous prétexte que deux messieurs de la banque de Providence étaient en conversation avec le prisonnier.

"Je ne sais pas," continue M. Guerin, "qu'on puisse s'enquérir d'un avocat de parler à son client et comprendre moins encore, si lorsque le juge a donné l'ordre de ne pas laisser communiquer personne avec le prisonnier, des étrangers, des américains puissent s'introduire après de lui avant que son conseil n'ait pu le faire."

L'avocat de la poursuite, déclara que c'était sur un ordre du juge que les deux étrangers avaient été admis. M. Bissanette, grand comble, corroboré son dire.

M. Dandurand répondit alors à M. Guerin: "Je comprendrais, si tu me disais que la poursuite se plaigait de la présence de deux étrangers auprès de son client, si celui-ci n'avait pas lui-même demandé leur introduction, quant à la question de mise au secret, le savant avocat de la défense doit avoir que le magistrat a le droit de laisser couler un certain laps de temps avant que le prisonnier ne soit autorisé à communiquer avec les personnes de son choix. C'est là d'ailleurs une mesure prise dans son intérêt pour lui donner le temps de se réfléchir. Les deux messieurs qui ont parlé au prisonnier, sont M. Johnson, caissier, et Tucker, gérant de l'Union Bank de Providence."

Le prisonnier a consenti à les voir et à lui faire entendre de la défense droit avoir que le magistrat a le droit de laisser couler un certain laps de temps avant que le prisonnier ne soit autorisé à communiquer avec les personnes de son choix. C'est là d'ailleurs une mesure prise dans son intérêt pour lui donner le temps de se réfléchir. Les deux messieurs qui ont parlé au prisonnier, sont M. Johnson, caissier, et Tucker, gérant de l'Union Bank de Providence."

Les autorités de la banque

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Les déclarations de la banque, Les recettes en argent, Les dépenses en nature, Total.

Table of contents listing departments and prices: Département du tabac, Lingerie, Table des Heures, etc.

ANNUAIRE DU Collège du Sacré-Cœur, SOREL, P. Q. Année Académique 1887-88.

LE DISCOURS DE GUILLAUME II

Voici le texte du discours prononcé par Guillaume II à l'ouverture du Reichstag:

"Je vous accueille avec un profond chagrin dans le cœur. Je sais que, comme moi, vous êtes affligés. Le souvenir récent des souffrances de mon défunt père et mon avènement au trône, trois mois après la mort de Sa Majesté Guillaume Ier, auront un effet semblable sur le cœur de tous les Allemands. Notre chagrin a évoqué la profonde sympathie de tous les pays du monde. Sous le fardeau de ces afflictions, je prie Dieu de me donner la force d'accomplir les devoirs que sa volonté m'impose. En obéissant à cet appel j'ai devant mes yeux l'exemple de l'administration pacifique que l'empereur Guillaume, après des guerres acharnées, a laissée à ses successeurs, et que moi-même j'ai suivie autant que la maladie le lui a permis. Je vous ai convoqués afin de déclarer en votre présence que je suis résolu à suivre la voie qui a assuré à mon grand-père la confiance de ses alliés, l'amour du peuple allemand et le bon vouloir de l'étranger. Avec l'aide de Dieu, je m'efforcerai d'atteindre le même but.

Les devoirs les plus importants de l'empereur d'Allemagne sont d'assurer la sécurité militaire et politique de l'empire au dehors et de surveiller l'exécution des lois impériales à l'intérieur. La principale de ces lois concerne la constitution impériale. L'empereur a le devoir de la défendre et de maintenir tous les droits qu'elle assure aux deux corps législatifs de la nation et à chaque Allemand, comme à l'empereur, aux Etats confédérés et à leurs souverains. Dans la législation de l'empire, je dois plus agir, conformément à la constitution, comme roi de Prusse que comme empereur d'Allemagne, mais dans ces deux attributions je m'efforcerai de suivre la voie que mon grand-père a inaugurée et tracée dans son message du 17 novembre 1871. Je me conformerai à ce document afin que la législation impériale puisse donner aux classes ouvrières la protection que commande la morale chrétienne pour les faibles et les opprimés dans leur lutte pour l'existence. L'empereur que de cette manière il sera peut-être possible d'égaliser les contrastes sociaux malins, et j'ai la confiance que pour améliorer le bien-être public, je puis compter sur l'appui de tous les vrais amis de l'empire et des gouvernements alliés sans distinction de parti. Je sais aussi qu'il est de mon devoir de soutenir notre développement national et social dans les voies de la légalité et de m'opposer rigoureusement à tous les efforts tendant à compromettre l'ordre public.

En ce qui concerne la politique étrangère, je suis résolu à maintenir la paix avec toutes les puissances, tant que cela sera en mon pouvoir. Mon amour pour l'unité allemande et la position que j'y occupe ne me décideront jamais à mettre en péril les bienfaits dont jouit le pays avec la paix, à moins que l'urgence d'une guerre ne nous soit imposée par une attaque contre l'empire ou l'un de ses alliés. Notre armée nous assurera la paix, ou si lapaix est rompue elle nous permettra de combattre avec honneur. Avec l'aide de Dieu nous la pourrions compter sur notre armée et sur la nouvelle qu'elle a acquise grâce aux lois militaires récentes que vous avez votées à l'unanimité. Employer cette force de guerre, si elle est une pensée qui est loin de moi, car l'Allemagne n'a besoin ni de nouvelles lauriers militaires ni d'autres conquêtes puisqu'elle a conquis pour elle-même, en combattant le droit d'exister comme nation indépendante. Notre alliance avec l'Autriche est connue du public. J'y resterais attaché avec la fidélité allemande, non seulement parce qu'elle existe, mais aussi parce que je vois que cette alliance défensive est le fondement du maintien de l'équilibre européen, qu'elle est le legs de l'histoire allemande depuis 1866 et qu'elle est sacrée pour tout le peuple allemand.

Des relations historiques semblables et des besoins nationaux nous lient maintenant à l'Italie. Les deux pays maintiendront les bienfaits de la paix et travailleront, dans la sécurité d'une unité récemment conquise, au perfectionnement de leurs institutions nationales et au développement de leur bien-être. Nos conventions actuelles avec l'Autriche et l'Italie me permettent, à ma satisfaction, de maintenir non seulement personnellement avec le czar et les relations amicales existant depuis un siècle avec la Russie. La cordialité de ces relations correspond à mes sentiments personnels et aux intérêts allemands.

Dans ma sollicitude pour la paix, je me consacrerai au service du pays comme au soins que je dois à l'Empire. Je me réjouis de nos relations traditionnelles avec les puissances étrangères parce qu'elle m'aideront dans mes efforts pour le maintien de la paix. Dans ma confiance en Dieu et en la puissance de mon peuple pour la défense de ses droits, j'espère qu'il nous sera permis, pendant un temps indéfini, de déléguer et d'assurer par des efforts pacifiques ce que mes deux prédécesseurs, qui reposent maintenant en Dieu, ont conquis par les armes.

Paris médical. New-York, 27.—Le "Civillien" Boston, un aventurier négre se faisait passer pour un médecin oculaire, à l'aide d'un diplôme falsifié, et a été arrêté à Anderson (Caroline du Sud), pour avoir causé la mort de plusieurs personnes qui avaient eu l'imprudence de se confier à ses soins.

Terrible accident. Belleville, 27.—Un terrible accident s'est produit dans les houillères de M.M. Daniel Marsh et fils, près de Belleville (Illinois). Le câble d'un ascenseur dans lequel se trouvaient cinq ouvriers s'est soudainement rompu et ces infortunés ont été précipités d'une hauteur de quatre-vingt pieds au fond du puits de la mine; deux ont été martellement blessés, et les trois autres très grièvement.

HORACE PEPIN L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE 630 RUE NOTRE-DAME.

First year Reading and Spelling

Table of prizes for First year Reading and Spelling: 1st Premium M. Joseph Beauchemin, 2nd Henri Collette, 3rd Albert Bellerose, 1st Accessit Wilfrid Vilandré, 2nd Joseph Vilandré, 3rd G. Etienne Cartier.

TRANSLATION

Table of prizes for Translation: 1st Premium M. Joseph Dusseau, 2nd Henri St Arnaud, 3rd Napoléon Latraverse, 4th G. Etienne Cartier.

GRAMMAR

Table of prizes for Grammar: 1st Premium M. Henri Pontbriand, 2nd Joseph Vilandré, 3rd Théotime Pélouquin, 1st Accessit Napoléon Latraverse, 2nd Paul Crébassa, 3rd Henri St Arnaud, 4th Joseph Dusseau.

Second Year READING AND SPELLING

Table of prizes for Second Year Reading and Spelling: 1st Premium M. Charles Massey, 2nd Damase Paquin, 3rd Georges Bourdelais, 1st Accessit Henri Seney, 2nd Georges Cartier, 3rd Joseph Germain, 4th Charles Dorion.

GRAMMAR

Table of prizes for Grammar: 1st Premium M. Charles Charland, 2nd Arthur Dauphinais, 3rd Henri Seney, 1st Accessit Alexandre Dorion, 2nd Victor Chapdelaine, 3rd Dieudonné Garceau, 4th Philippe Mathieu.

ORTHOGRAPHY

Table of prizes for Orthography: 1st Premium M. Damase Paquin, 2nd Alexandre Dorion, 3rd Victor Chapdelaine, 1st Accessit Philippe Mathieu, 2nd Charles Charland, 3rd Georges Bourdelais, 4th Pierre Magnan, 5th Joseph Germain.

TRANSLATION

Table of prizes for Translation: 1st Premium M. Victor Chapdelaine, 2nd Joseph Germain, 3rd Oscar Paradis, 1st Accessit Alexandre Dorion, 2nd Joseph Monette, 3rd Charles Dorion, 4th Alexandre Mongeon, 5th Thomas Senéal, 6th Georges Bourdelais.

VERSION

Table of prizes for Version: 1st Premium M. Damase Paquin, 2nd Alexandre Dorion, 3rd Dieudonné Garceau, 1st Accessit Georges Bourdelais, 2nd Henri Seney, 3rd Charles Charland, 4th Philippe Mathieu, 5th Victor Chapdelaine, 6th Pierre Magnan.

Third Year GRAMMAR

Table of prizes for Third Year Grammar: 1st Premium M. Antoine St Martin, 2nd Thomas Tobin, 3rd Omer Hébert, 4th Joseph Chateauvert, 5th Hormisdas Dupré, 6th Ferdinand Dabord, 7th Emile Gelinus, 8th Joseph Paquin, 9th Joseph Dumas, 10th Maurice Pélouquin.

Orthography

Table of prizes for Orthography: 1st Premium M. Thomas Tobin, 2nd Aristide Fortier, 3rd René Beauchemin, 4th Hormisdas Dupré, 5th Omer Hébert, 1st Accessit Alfred Germain, 2nd Elzéar Robidoux, 3rd Joseph Paquin, 4th Joseph Senéal.

Ollendorff

Table of prizes for Ollendorff: 1st Premium M. Hormisdas Dupré, 2nd Horace Chapdelaine, 3rd Joseph Chateauvert, 4th Arthur Cloutier, 5th Thomas Tobin, 1st Accessit Alfred Germain, 2nd Aristide Fortier, 3rd Antoine St Martin, 4th Joseph Senéal, 5th Joseph Paquin.

Reading

Table of prizes for Reading: 1st Premium M. Thomas Tobin, 2nd Joseph Paquin, 3rd Cyrille Mongeon, 4th Alfred Germain, 5th Ferdinand Dubord, 1st Accessit Emile Gelinus, 2nd Emmanuel Beauchemin, 3rd Elzéar Robidoux, 4th Hormisdas Dupré, 5th Joseph Senéal, 6th Horace Chapdelaine.

Translation

Table of prizes for Translation: 1st Premium M. Joseph Senéal, 2nd Joseph Chateauvert, 3rd Thomas Tobin, 4th Hormisdas Dupré, 5th Arthur Cloutier, 1st Accessit Joseph Paquin, 2nd Elzéar Robidoux, 3rd Aristide Fortier, 4th Alfred Germain.

Spelling

Table of prizes for Spelling: 1st Premium M. Joseph Chateauvert, 2nd Hormisdas Dupré, 3rd Aristide Fortier, 4th Emile Gelinus, 5th Ferdinand Dubord, 1st Accessit Thomas Tobin, 2nd Arthur Cloutier, 3rd Omer Hébert, 4th Alfred Germain.

Fourth Year Grammar

Table of prizes for Fourth Year Grammar: Premium M. James Sullivan, 1st Accessit Alfred Mathieu, 2nd Albert Lefebvre, 3rd Ovide Gauthier.

Orthography

Table of prizes for Fourth Year Orthography: Premium M. Alfred Mathieu, 1st Accessit Ovide Gauthier, 2nd James Sullivan, 3rd Philippe Dupré.

Parsing

Table of prizes for Parsing: Premium M. Rolland Crébassa, 1st Accessit Ovide Gauthier, 2nd Philippe Dupré, 3rd Napoléon Poirier, 4th Alfred Mathieu.

Reading

Table of prizes for Reading: Premium M. James Sullivan, 1st Accessit Napoléon Poirier, 2nd Alfred Mathieu, 3rd Rolland Crébassa, 4th Ovide Gauthier, 5th Hector Trempe.

Mensuration

Table of prizes for Mensuration: Premium M. Rolland Crébassa, 1st Alfred Beaulac, 2nd Alfred Mathieu, 3rd Philippe Dupré, 4th Ovide Gauthier.

Algebra

Table of prizes for Algebra: Premium M. Ovide Gauthier, 1st Accessit Alfred Mathieu, 2nd Albert Lefebvre, 3rd Philippe Dupré, 4th Napoléon Poirier.

PENMANSHIP

Table of prizes for Penmanship: Premium M. Albert Lefebvre, 1st Accessit Philippe Dupré, 2nd Napoléon Poirier, 3rd Hormisdas Duval.

BUSINESS CLASS

Table of prizes for Business Class: Premium M. Arthur Beaucage, 1st Accessit Philippe Larochelle, 2nd Georges Crébassa.

PARSING

Table of prizes for Parsing: Premium M. Arthur Beaucage, 1st Accessit Philippe Larochelle, 2nd Jos. Robidoux, 3rd Frédéric Dorion, 4th Joseph Germain.

ORTHOGRAPHY

Table of prizes for Orthography: Premium M. Arthur Beaucage, 1st Accessit Philippe Larochelle, 2nd Hercule Collette, 3rd Joseph Germain.

READING

Table of prizes for Reading: Premium M. Arthur Beaucage, 1st Accessit Philippe Larochelle, 2nd Frédéric Dorion, 3rd Joseph Germain, 4th Georges Crébassa, 5th Joseph Robidoux.

COMMERCIAL LAW

Table of prizes for Commercial Law: Premium M. Arthur Beaucage, 1st Accessit Philippe Larochelle, 2nd Joseph Germain, 3rd Georges Crébassa.

BANKING

Table of prizes for Banking: Premium M. Joseph Robidoux, 1st Accessit Georges Crébassa, 2nd Joseph Germain, 3rd Arthur Beaucage, 4th Philippe Larochelle.

STENOGRAPHY

Table of prizes for Stenography: Premium M. Philippe Larochelle, 1st Accessit Joseph Germain, 2nd Aristide Cartier, 3rd Joseph Robidoux, 4th Hercule Collette.

Book-Keeping

Table of prizes for Book-Keeping: Premium M. Joseph Germain, 1st Accessit Georges Crébassa, 2nd Arthur Beaucage.

ARITHMETIC

Table of prizes for Arithmetic: Premium M. Georges Crébassa, 1st Accessit Joseph Robidoux, 2nd Arthur Beaucage, 3rd Philippe Larochelle.

MENSURATION

Table of prizes for Mensuration: Premium M. Arthur Beaucage, 1st Accessit Joseph Robidoux, 2nd Philippe Larochelle, 3rd Aristide Cartier, 4th Georges Crébassa.

Algebra

Table of prizes for Algebra: Premium M. Philippe Larochelle, 1st Accessit Georges Crébassa, 2nd Frédéric Dorion, 3rd Joseph Robidoux, 4th Aristide Cartier.

Penmanship

Table of prizes for Penmanship: Premium M. Aristide Cartier, 1st Accessit Joseph Robidoux, 2nd Hercule Collette, 3rd Arthur Beaucage, 4th Georges Crébassa.

Commercial Correspondence

Table of prizes for Commercial Correspondence: Premium M. Arthur Beaucage, 1st Accessit Philippe Larochelle, 2nd Georges Crébassa, 3rd Joseph Germain.

English Literature

Table of prizes for English Literature: Premium M. Arthur Beaucage, 1st Accessit Philippe Larochelle, 2nd Frédéric Dorion, 3rd Joseph Robidoux, 4th Hercule Collette.

Arts d'Agrement

Musique Vocale. SOPRANO.

Table of prizes for Music Vocale Soprano: 1er Prix M. Georges Crébassa, 2ème Côme Pontbriand, 3ème Hector Trempe, 1er Accessit Napoléon Latraverse, 2ème Georges Cartier, 3ème Adélaïde Millette.

A L T O.

Table of prizes for Music Vocale Alto: 1er Prix M. Thomas Tobin, 2ème Arthur Cloutier, 3ème Hercule Collette, 1er Accessit Arthur Beaucage, 2ème Parfait Côté, 3ème Maurice Pélouquin.

Plain-Chart.

Table of prizes for Plain-Chart: Prix M. Philippe Larochelle.

Musique Instrumentale. PIANO.

Table of prizes for Music Instrumentale Piano: 1ère DIVISION. Prix M. René Beauchemin, 2ème Charles Charland. 2ème DIVISION. Prix M. James Sullivan, 1er Accessit Damase Paquin, 2ème Josaphat Tellier.

Bande.

Table of prizes for Bande: 1er Prix M. Hercule Collette (Baryton), 2ème Arthur Cloutier (Cornet), 1er Accessit Jos. Robidoux (Basse), 2ème Jos. Monette (Alto), 3ème Philippe Larochelle (Contre-Basse).

L'ÉCAILLÈRE

Par GEORGES FRADEL
De reprenant tout à coup:
—Vous savez, papa! je ne dis pas
—Bien, ma fille, fit le baron avec un
sourir.



CARTER'S LIVER PILLS

LES PILULES DE CARTER POUR LE FOIE GUERISSENT
Le mal de tête et soulagent tous les troubles résultant de l'état le plus défectueux, tels que: Étourdissement, Nausées, Vomissements, etc.

DE TÊTE NERVEUX

elles seraient encore insupportables pour ceux qui souffrent de cette maladie; mais heureusement qu'il y a des bons effets de Carter pour le foie.

—Ma pauvre fille, ruinée! perdue!
La dernière espérance du misérable lui échappait. Presque au même instant, la bonne entra.

LES PILULES DE BRISTOL

PUREMENT VÉGÉTALES
sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Diapésite.



LE GRAND TONIQUE

RENDRE LA VIGUEUR
SPÉCIALEMENT UTILISÉ dans les Affections obstinées de la Peau, certaines formes de la Dyspepsie, Pertes d'Appétit, etc., etc.

ART GALLERIE

RADIATEUR de CHAUFFAGE
L. J. A. Su. voyer
1588 RUE NOTRE-DAME,
Peintures de ciment à planche
De "Senours"
Seche dure en douze heures.



CHAMBERLAIN'S COLIC-KIDNEY PILLS

Train faisant Montréal à
8.30 A.M. - Train rapide pour Lachine, Trois-Rivières, Québec, etc.
8.45 A.M. - Train rapide pour St-Jean, Sherbrooke, etc.

Chemins de fer VERMONT CENTRAL

DEPART DES TRAINS DE MONTREAL
8.30 AM, TRAIN VITE arrive à St Albans, Burlington, etc.
8.40 AM, Express de New York tous les jours.

SIROP Du Prince de Galles

De Mme HARWOOD
Sirop qui est préparé d'après une prescription du célèbre Dr. W. E. Howard.

Venant d'arriver

EX-CREMORE
5000 caisses de Vitres
1500 " " " "
1000 " " " "

P. D. DODS & CIE.

PAPIER DE SOIE

matériaux pour fleurs en papier. Plus de cent nuances différentes de papier de soie.

Morton, Phillips & Bulmer

HENRI LARIN, PHOTO-ARTISTE

ALBUMS de Paysages

Morton, Phillips & Bulmer

"GRAND VIN SEC"
La perfection du vin sec.
Se trouve dans les principaux Clubs, Hôtels et Restaurants.

Pain's Celery Compound

NERFS FAIBLES
Le Céleri Compound de PAIN'S est un remède pour les nerfs qui ne fait jamais mal.

LE RHUMATISME
Le Céleri Compound de PAIN'S purifie le sang. Il chasse l'acide lactique qui cause le Rhumatisme.

MALADIES DES ROGNONS
Le Céleri Compound de PAIN'S mène promptement le foie et les rognons dans un état de santé parfaite.

LA DYSPÉPSIE
Le Céleri Compound de PAIN'S fortifie l'estomac et tranquillise les nerfs des organes digestifs.

LA CONSTIPATION
Le Céleri Compound de PAIN'S n'est pas un Cathartique. C'est un laxatif, donnant une action facile et naturelle aux intestins.

WELLS, RICHARDSON & CIE., Prop. MONTREAL, QUEBEC.

PALMO-TAR SOAP.

NOUS AFFIRMONS AVEC ASSURANCE QUE CE SAVON N'A PAS DE RIVAL POUR AMÉLIORER LE TEINT ET LA PEAU.

DRAGEES MEYNET

D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE
Remplacement avantageux de l'huile de Foie de Morue sans aucun des inconvénients.

LIQUEUR de P. A. WERMANN

F. CAZANOVE
Le Quinquina et les principes toniques qui sont la base de cette liqueur se font un digestif des plus précieux.

DRAGEES MEYNET

LIQUEUR de P. A. WERMANN

ALBUMS de Paysages

Morton, Phillips & Bulmer

LIQUEUR de P. A. WERMANN

DRAGEES MEYNET

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

CADEAUX de NOCES!

NOUVEAUX ARTICLES CHAQUE SEMAINE
Lampes "Fairy,"
Nouvelles à bon marché!

WATSON & PELTON, 63 RUE SAINT-SULPICE

Dodg Wood Split Pulley Co., Toronto.

Les Rouilles en bois fendu sont moins chères que celles en fer et leur sont préférées pour beaucoup de raisons.

EMULSION D'HUILE de FOIE de MORUE

La véritable EAU de FLORIDE Murray & Lanman.

Parfumerie Salatare

POUDRE DE RIZ PUR MARÉCHALE
Sécher, Adoucir, Rafraîchir, Blanchir la peau et le premier de la transpiration.

DRAGEES MEYNET

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LES FAITS COOK'S FRIEND

Les faits sont devenus les faits de la vie de tous les jours.

W. McNally & Co

McGill and Wellington

L'IZDAHL

HUILE DE FOIE DE MORUE

Le grand Remède Standard pour toutes les affections et les maladies des poumons, mauvaises nutrition, etc.

LYMAN FILS & CIE

MAISON DE SANTE

ADOLPHE ROBILLARD

Feu & Marine

LIGNE BOSSIERE

FRANCE, CANADA

LIGNE DOMINION DE STEAMSHIPS

Burdock BLOOD BITTERS

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN

LIQUEUR de P. A. WERMANN